

**Séance extraordinaire du 21 septembre 2017**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 21 septembre 2017, à 8 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :           André Fortin                               Richard Lapointe  
  Lévis Duchesne  
Sont absents les conseillers :           Martin Voyer                               Sylvain Lavoie  
  Evans Potvin

sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                       La directrice générale, Marie-Hélène Boily  
  Le greffier, Mario Bouchard

**1.    OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

---

A 8 h, monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**3.           228.09.2017           LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1.       Ouverture de la séance.
2.       Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3.       Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4.       Adoption du règlement d'emprunt no 218-2017 concernant l'acquisition d'une niveleuse pour le service des travaux publics.
5.       Octroi d'un contrat à Pompes Saguenay – Acquisition d'une pompe.
6.       Période de questions.
7.       Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.           229.09.2017           ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 218-2017 CONCERNANT L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe, propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'adopter le règlement d'emprunt n° 218-2017 d'un montant de 395 000 \$ remboursable sur une période de quinze (15) ans pour l'acquisition d'une niveleuse pour le service des travaux publics.

**Adoptée à l'unanimité**

**5.   230.09.2017           OCTROI D'UN CONTRAT À POMPES SAGUENAY – ACQUISITION D'UNE POMPE – APPROPRIATION À LA TAXE SUR L'ESSENCE 2014-2018**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'octroyer un contrat à Pompes Saguenay pour l'achat d'une pompe de modèle 3126 pour la somme de 12 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 18 septembre 2017 et d'approprier cette somme à la taxe sur l'essence 2014-2018.

*Adoptée à l'unanimité*

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 8 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose que la présente séance soit levée.

---

*Lawrence Potvin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*